

Questions orales

M. Kempling: J'ai une question supplémentaire à poser au même ministre. Il a été demandé à plusieurs fournisseurs de pièces canadiens de réduire leurs prix ou de les maintenir au niveau actuel, ou encore de faire crédit à Chrysler jusqu'à ce que de nouvelles dispositions aient été adoptées. Quel sort leur sera réservé lors d'une éventuelle renégociation de l'accord d'aval? Le gouvernement va-t-il demander à Chrysler des assurances pour les hommes d'affaires canadiens qui prêtent un concours très hasardeux et sans contrepartie financière? Est-ce qu'ils vont être protégés dans une certaine mesure?

M. Gray: Madame le Président, je pense que la Société Chrysler américaine demande des concessions à ses fournisseurs des États-Unis. A ma connaissance, et je pourrai contrôler, aucune des interventions qui sont envisagées par les autorités américaines en matière d'aval nouveau n'est assortie de clauses de protection des fournisseurs américains. En tout cas, je ne manquerai pas d'examiner ce point en ce qui concerne le côté canadien de l'affaire.

* * *

L'AGRICULTURE**LE REVENU DES AGRICULTEURS—LA HAUSSE DU COÛT DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture, et porte sur l'escalade du prix des aliments. L'augmentation générale de l'indice du coût de la vie est de 11.2 p. 100, mais la hausse du prix du panier à provisions s'établit, elle, à 14.8 p. 100. Voici ma question: étant donné que le ministre a répété maintes fois que le revenu des agriculteurs ne s'est guère amplifié, et qu'il tend même à diminuer, je voudrais lui demander comment il explique cette augmentation de 14.8 p. 100 du prix du panier à provisions, compte tenu de la diminution constante du revenu agricole?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, je ne sais pas d'où le député tire ses renseignements. Le revenu des agriculteurs efficaces, productifs et bien organisés ne diminue nullement. Les statistiques démontrent que leur revenu n'est peut-être pas tout à fait comparable aux revenus dans d'autres secteurs de la société, néanmoins, nos agriculteurs réalisent encore des bénéfices nets. Je maintiens ce que j'ai dit plus tôt, c'est-à-dire que le secteur agricole canadien est l'un des plus prospères du monde et qu'il n'a jamais connu un si grand essor.

Des voix: Oh, oh!

LA PROMESSE DE FREINER LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Je voudrais savoir ce qu'il est advenu de ses promesses grandiloquentes, faites il y a un an, de juguler les taux d'intérêt à la hausse pour enrayer l'inflation galopante et stimuler l'économie, tenu de l'incidence de ces taux d'intérêt sur les agriculteurs et les petits entrepreneurs, et compte tenu du prix du panier à provisions, sans oublier qu'il a prévu dans son budget un taux d'inflation de 9.7 p. 100 pour cette année, taux qui a maintenant dépassé le cap des 11 p. 100.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, le député veut

savoir ce qu'il est advenu des promesses que j'ai faites. Je tiens à lui rappeler que je n'en ai fait aucune à propos des taux d'intérêt car je me suis rendu compte à l'époque où ce phénomène s'est produit qu'il était probablement très difficile d'y remédier rapidement puisqu'il découle de forces inflationnistes sous-jacentes. D'après moi, nous ne réussirons pas à ramener les taux d'intérêt au niveau souhaité tant que nous n'aurons pas jugulé l'inflation, et cela prendra un certain temps. Je l'ai déjà dit dans le passé et j'ai l'intention de le répéter à la Chambre des communes et ailleurs.

* * *

LES COALITIONS**LES MESURES POUR METTRE FIN AUX PRATIQUES COMMERCIALES RESTRICTIVES ET AUX PROJETS EXHORBITANTS**

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations, mais je tiens d'abord à proposer au premier ministre adjoint certains autres moyens pour réduire l'inflation. Comme nous le savons, les coûts élevés de l'inflation dont on a fait état aujourd'hui sont imputables en partie au prix de l'énergie. Je tiens à signaler le rôle non négligeable qu'ont joué à cet égard certaines grandes compagnies pétrolières par leurs pratiques commerciales restrictives et leurs prix exorbitants. En réponse à cela, le ministère a souligné au cours des derniers mois qu'il a mené une enquête de sept ans sur l'industrie et sur ses procédés, et le ministre a promis de rendre compte des conclusions de l'enquête en juillet, en septembre et en décembre; mais nous n'avons encore rien appris à ce sujet et cette situation traîne en longueur. En attendant, on ne cesse pas de faire des promesses. On promet de mener une autre enquête, mais on ne fait rien. Quand le ministre se décidera-t-il à agir au lieu de faire des promesses et de multiplier les enquêtes? Quand se décidera-t-on à faire quelque chose contre ces pratiques commerciales restrictives et contre cette exploitation des prix?

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, il me fait plaisir d'informer la Chambre que le rapport du directeur des enquêtes est maintenant prêt. Il est à l'impression et à la traduction et devrait être rendu public au début du mois de février.

[Traduction]

M. Skelly: Madame le Président, il s'agit plus que d'une simple question de compte rendu. Les profits des sociétés pétrolières ont atteint 65 p. 100 durant les neuf premiers mois de l'année dernière. Les raffineurs de l'Est voient leur marge bénéficiaire s'accroître de quelque 100 p. 100, tandis que les producteurs américains font moins de la moitié des bénéfices réalisés par leurs homologues canadiens. J'estime que nos problèmes sont dus en partie au fait que le gouvernement est incapable de proposer une réglementation efficace en matière de concurrence, et le ministre de prendre des mesures vigoureuses dans ce secteur. Le ministre peut-il nous dire quand il compte présenter à la Chambre ce projet de réglementation? Je lui recommande fortement de le faire sans tarder pour que nous ayons le temps de l'étudier.